

puisqu'il y a déjà quelque temps que je ne suis allé en Corée du Sud et au Japon, si le ministre a du mal à prononcer cette partie du discours, je le ferai volontiers à sa place. Peut-être pourrait-il me laisser prononcer cette partie du discours qui relate de façon réaliste et honnête des vertus de l'entreprise publique dans notre histoire et dans notre économie actuelle. Je n'omettrai certes pas de citer les excellents résultats remportés par la Corporation de développement du Canada dans le cadre des sermons inspirés adressés à ces investisseurs étrangers.

Le ministre a dû être sidéré en lisant le relevé financier décennal de la CDC et en constatant qu'à l'exception de deux années difficiles la société avait toujours été rentable. Elle a en effet porté son chiffre d'affaires qui était de 470 millions de dollars en 1975, à 4,079 millions en 1984. La foi, l'espérance et la charité vont bien ensemble. J'espère que la foi du ministre s'évanouira s'il se montre juste à l'égard des véritables résultats de la CDC car ces résultats ont été superbes, sa marge brute d'autofinancement compte non tenu des frais financiers passant de 57 millions de dollars en 1975 à près de un milliard en 1984. Voilà un splendide résultat en grande partie attribuable à mon avis à l'excellente gestion de Tony Hampson et à l'équipe qu'il a su amener avec lui à la CDC.

Je tiens également à dire que la CDC n'est pas une exception. Nous, les Canadiens, avons utilisé la propriété publique de façon créatrice et nous en sommes servis pour développer nos régions. Nous l'avons utilisée pour nous lancer dans de nouveaux secteurs de production comme dans le cas de la société Polysar qui a entrepris la production de caoutchouc au cours de la Seconde Guerre mondiale. Nous nous en sommes servis d'une façon créative au niveau provincial, afin de tenter d'obtenir une juste part des recettes tirées du secteur des ressources. La propriété étrangère au Canada est une réussite dont nous devrions être fiers. Elle a servi les Canadiens dans le passé et continuera de les servir à l'avenir. Notre pays devrait comprendre que c'est un instrument essentiel face à l'économie beaucoup plus puissante et extrêmement dynamique de nos voisins du Sud.

● (1200)

Ce n'est pas simplement par hasard que Polysar, la meilleure société au sein de la Corporation de développement du Canada, écoule environ 38 p. 100 de sa production sur le marché américain comparativement à 36 p. 100 au Canada. La propriété publique est l'instrument qui peut nous permettre de créer des emplois. Comme le premier ministre (M. Mulroney) nous l'a dit, hier, dans sa déclaration remarquablement clairevoyante, le commerce crée des emplois. C'est un fait, mais les entreprises doivent rechercher des débouchés de façon dynamique. L'entreprise publique le fait au Canada et elle pourrait continuer de le faire.

Il ne s'agit pas simplement de savoir s'il faut adopter une attitude idéologique et se débarrasser le plus possible des entreprises publiques ou si nous devons nous placer d'un point de vue pragmatique et utiliser la propriété publique là où elle est utile. Il y a une seconde question. Qu'allons-nous faire pour tenter de canadianiser notre économie? Tous les sondages d'opinion publique montrent un appui massif pour une plus grande canadianisation de notre économie. La Corporation de

Corporation de développement du Canada

développement du Canada joue un rôle très utile dans la réalisation de cet objectif. Qu'il me suffise de mentionner l'opération audacieuse de la CDC tout à fait remarquable et couronnée de succès dans le cas de la Texas Gulf Sulphur, aux États-Unis, opération qui a permis de faire passer sous contrôle canadien l'importante société Kidd Creek Holdings, dans le nord de l'Ontario.

Il faut probablement remonter loin dans notre histoire pour trouver un gouvernement dont le bilan est aussi décevant et sombre en matière de canadianisation. Vers la fin de la dernière session, nous avons lancé cinq défis au gouvernement, qui auraient permis au ministre de démontrer qu'il n'était pas tout à fait insensible aux aspirations de la grande majorité des Canadiens qui réclament une plus grande canadianisation de notre économie. Nous avons proposé que le gouvernement permette aux travailleurs de la Canadian Porcelain de réaliser leurs rêves de contrôler cette entreprise, ce qui aurait permis en même temps de donner aux gens de Hamilton le sentiment d'avoir davantage leur destinée en main. Le ministre n'a pas accepté de relever le défi. Il a aidé la société américaine, qui était, du moins en partie, responsable de la faillite de la Canadian Porcelain suite au dumping pratiqué au Canada, à prendre possession de la société canadienne.

Nous avons proposé au ministre d'aider la société White Farm. Il s'agissait là d'un entrepreneur canadien courageux qui avait, selon moi, avec succès entrepris la reconstruction de cette société. La société pouvait compter sur la collaboration du gouvernement de l'Ontario. L'appui du mouvement syndical était acquis mais, une fois de plus, monsieur le Président, le gouvernement a refusé d'agir. Six cents emplois ont ainsi été supprimés et il n'a pas été possible à une petite entreprise canadienne de survivre, de prospérer et de contribuer à l'économie.

Nous avons invité le ministre à prendre des mesures au sujet de Mitel. Malheureusement, il n'a pas suivi mon conseil en l'occurrence alors qu'il l'avait fait dans le cas des sociétés d'automobiles japonaises. Au cours des premiers débats que nous avons eus au sujet de cette question, j'ai signalé que de par la nature même de la société British Telecom, il était fort probable que la question serait renvoyée au gouvernement britannique, et qu'il était alors possible que la prise de contrôle de la société Mitel soit bloquée ou que la situation soit bien différente de celle que le ministre avait exposée à la Chambre. Une fois de plus, mes craintes se sont révélées fondées à l'été. Le sort de la société Mitel est incertain, car elle est attaquée par la Commission britannique sur les monopoles, et fait l'objet d'un examen de la part de l'organisme de réglementation de British Telephone, là encore, exactement comme nous l'avions prédit. Conformément à nos prédictions, au lieu que des emplois soient créés comme le ministre l'avait affirmé, plus d'une centaine ont été supprimés alors qu'une partie de la production se fait maintenant en Grande-Bretagne plutôt qu'au Canada à la suite de ce fiasco. Je pourrais continuer ainsi et revenir sur le cas de la société de Havilland, qui n'est toujours pas réglé. Il y a également le cas de Gulf and Western relativement à la prise de contrôle de la société Prentice Hall, un sujet fort intéressant. J'ai reçu des garanties de la part du ministre des Communications (M. Masse). En l'occurrence, il m'a assuré que l'objectif de canadianisation sera réalisé.